



Conservatoire des Espaces Naturels de Guyane

RAPPORT ANNUEL

2012

**C
E
N
G**

SOMMAIRE

A/ Les mots du Président	3
▪ Animation des membres	3
▪ Développement de partenariat	3
▪ Quelques contraintes	4
▪ Quelles perspectives ?	4
B/ Rapport d'activité	
1- Structuration de l'association	5
1-1 Missions de compagnonnages	5
1-2 Congrès FCEN	6
1-3 Séminaire des animateurs zone humide	7
1-4 Journée d'Echange Technique et Thématique	8
2- Formation	
2-1 Formation SIG	9
2-2 Commissionnement	9
2-3 Notion hydroécologie	10
3- Communication	10
TEMEUM	11
C/ Rapport financier	
1- Budget 2012	12
2- Budget prévisionnel 2012	13
3- Bilan financier 2012	14
4- Budget prévisionnel 2013	15

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Guyane, regroupe les gestionnaires des espaces naturels de Guyane et favorise la mise en réseau des structures. Il focalise des actions à travers la mutualisation des moyens humains et matériels. Les missions du CENG se penchent sur les axes suivants :

- *Organisation et animation du réseau des gestionnaires d'espaces naturels*
- *Proposition de nouveaux espaces naturels à protéger*
- *Aide à la gouvernance des espaces naturels protégés*
- *Gestion des données environnementales*
- *Amélioration des conditions d'emploi dans le domaine de la gestion des espaces naturels*
- *Gestion directe ou indirecte des certains espaces naturels.*

Cette année est particulièrement marquée par l'adhésion de l'association Kwata pour joindre notre structure. Actuellement, on compte 11 adhérents dont 05 associations, 4 établissements publics et 2 mairies, dont chacun gère ou co-gère un ou deux espaces naturels dans le territoire. Comme tous les ans, le bureau du CENG se renouvelle et le PNRG a pris la présidence, accompagné par le bureau informel dont l'ONF et GEPOG en sont membres.

Après trois ans d'existence et avec l'appui de la DEAL, le CENG a pu recruter un salarié, pour assurer l'animation du réseau et la structuration de l'association. En plus de sa mission, le salarié assure le poste de référent pour le programme TEMEUM en Guyane.

La visibilité du CENG dans le territoire s'est améliorée par l'ouverture d'un bureau au centre de Cayenne et son implication dans des différents ateliers et réflexions régionaux.

En outre, la création du site internet est actée et favorise d'avantage la communication. Une fiche de présentation du CENG est mise en ligne sur le site de Blada et le GRAINE, témoignant l'existence de cette structure dans le territoire.

Animation des membres

Plusieurs réunions ont eu lieu, durant lesquels les membres ont été conviés. Il y a eu quatre Conseils d'Administrations, cinq réunions du bureau et quelques rencontres à travers des journées d'échanges ou des actions évènementielles. La rencontre des gardes, l'organisation des formations locales et les courriels ont pu développer les échanges dans le réseau.

Développement de partenariat

Une convention de partenariat a été mise en place et désigne le salarié comme référent au programme TEMEUM en Guyane ; celle-ci est renouvelable annuellement par tacite reconduction et sur présentation d'un bilan détaillé de l'année « n » fournie. Elle permet aux gestionnaires d'avoir un appui à la formation organisée par l'ATEN/TEMEUM. Le partenariat favorise aussi la mise en réseau et permet de bénéficier d'un compagnonnage et du financement pour participer aux rencontres dans

le cadre du programme TEMEUM, grâce auquel les gestionnaires peuvent développer des micro-projets.

Le CENG a continué à participer au congrès annuel de la Fédération CEN. Il poursuit sa démarche d'adhésion à cette fédération. Néanmoins, l'aboutissement de ce processus dépend de la mise en place d'une stratégie concertée, conformément aux attentes de tout un chacun.

Le CENG, a entrepris le partenariat au niveau local. Il adhère au programme de mise en place d'un catalogue de formation en Guyane (en attente de financement), porté par le GRAINE, en partenariat avec d'autres structures (GEPOG, SEPANGUY,...). Suite aux différentes sollicitations reçues, il a été constaté que le CENG prend une place importante et constitue une partie intégrante à la gestion de l'environnement en Guyane.

Quelques contraintes

Il n'était pas facile de mettre en place le recrutement du salarié et démarrer convenablement.

La gouvernance du CENG, n'a pas toujours été claire pour tous les membres étant donné que l'axe de développement n'a pas été défini. Cependant, il n'y a pas eu une feuille de route qui oriente la gestion. Les actions menées étaient basées sur les attentes exprimées par les membres.

Quelles Perspectives en 2013 ?

- ✓ Le CENG poursuivra son appui à la mise en place des formations en partenariat avec l'ATEN/TEMEUM et d'autres partenaires comme le GRAINE, le CNFPT,.... Cibler les besoins et faire en sorte que des formations auront lieu en Guyane.
- ✓ La revue de certains points du statut pour orienter les axes stratégiques du CENG suivant le contexte actuel. Mener une réflexion sur l'adhésion de CENG à la FCEN et sa position au conservatoire écologique qui se met en place en Guyane.
- ✓ Concrétiser la mise en place d'un dispositif juridique pour la mutualisation des actions et matériels afin de sécuriser les échanges entre les gestionnaires.
- ✓ Cibler les besoins spécifiques en formation pour valoriser les compétences locales et pérenniser ces outils.
- ✓ Participation à un événement, en mettant en place une action commune.
- ✓ Mettre en place des journées de rencontre du réseau, aussi bien les gardes que les conservateurs et les administrateurs pour solidifier ce lien.
- ✓ Lancer un réseau zone humide en Guyane pour valoriser le statut « zone RAMSAR » et porter des actions communes à communiquer et échanger au niveau local et national.
- ✓ Mettre en place une plate-forme de mutualisation de donnée
- ✓ Recherche de financement

1- Structuration de l'association

1-1 Missions de compagnonnages

A Vourles et Rioms :

Afin de soutenir et orienter la structuration du CENG, deux représentants ont eu un compagnonnage organisé avec le CEN Rhône Alpes (CEN-RA) et le CEN Auvergne (CEN-Au) du 10 au 17 avril 2012. Ce dernier est le parrain du CENG dans sa phase d'adhésion à la Fédération. Cette rencontre avait pour but de connaître un peu plus le CEN métropole et son fonctionnement afin d'orienter le processus d'adhésion du CENG à la Fédération des CEN.

A l'issus de cette rencontre enrichissante et instructive, de nouvelles perspectives sont désormais ouvertes :

- ✓ La mise en place des objectifs à atteindre ainsi que les orientations que prendront le CENG.
- ✓ La concertation préalable entre les gestionnaires pour définir la position du CENG en tant que gestionnaire d'espaces naturels et permettre une action conjointe et non en confrontation.

Il en résulte de cet échange que le CENG devrait appuyer sa mission dans la gestion des données environnementales, porteur de projet de réhabilitation et de remise en état de certains sites menacés.

Cependant, le CENG doit se faire connaître auprès des collectivités territoriales et leurs soutiens seront facilités par la présentation de projets cohérents et d'actions concrètes.

Par conséquent, il a été retenu par les participants qu'une nouvelle gouvernance devra éventuellement être repensée :

- répartition des membres au sein des collèges
- mise en place d'un conseil scientifique.
- implication de nouveaux partenaires (scientifiques, universitaire, agricole...) pourrait être envisagée.

Il faudra également réfléchir à la place du CENG dans la structuration du futur conservatoire écologique de Guyane.

A Languedoc Roussillon :

Le gestionnaire du site naturel de Pripri de Yiyi, était accueilli au CEN Languedoc Roussillon du 4 au 15 juin 2012, pour un compagnonnage réalisé par une équipe expert dans le domaine dans lequel il souhaitait se perfectionner.

Le compagnonnage est aussi un système d'échanges et d'immersions professionnelles, pour apprendre ou perfectionner ses savoir-faire au service d'un projet, que le compagnon souhaite développer sur son espace naturel d'activité ; comparer des techniques d'animation, de suivi, de surveillance et management ; et enfin, échanger entre les espaces naturels.

L'agent a visité quatre sites et a également pu connaître les différentes problématiques et les mesures de gestions adoptées à chaque site. A la suite de ce compagnonnage, il a acquis une perception différente et une autre vision des espaces naturels protégés. Le plus important était de voir les installations, historiquement déjà existantes, pour gérer les niveaux d'eau (canaux, mertelière) et permettre la gestion des espèces végétales en forte prolifération. C'est une méthode qui pourrait être utilisée au Pripri de Yiyi pour gérer le phénomène de plantes envahissantes.

Par ailleurs, beaucoup de techniques de suivis scientifiques discutés avec les gestionnaires sont applicables en Guyane et particulièrement sur les Pripris de Yiyi (Ilots à sternes, STELI, STOC EPS,...).

1-2 Congrès FCEN :

Comme chaque année, le CENG a participé au congrès qui s'est tenu à l'île de la Réunion du 25 au 29 septembre 2012 représenté par 2 personnes. Le thème fédérateur était « Protéger, partager la nature un même défi ? ».

Cette rencontre avait pour but de partager nos différentes expériences face aux enjeux relatifs à la protection de la nature. C'était également une opportunité pour renforcer le lien entre le CENG et les autres membres de la fédération.

La volonté d'adhésion à cette fédération a été de nouveau communiquée aux dirigeants. Une réunion technique a eu lieu particulièrement pour revoir et réfléchir sur la position du CEN Guyane. Il a été réitéré par l'équipe FCEN qu'il est important de clarifier cette position et mettre en place une stratégie répondant aux besoins du CENG. Cette démarche sera renforcée par la venue en Guyane d'une délégation des CEN



métropole. Outre l'importance que revêt cette visite dans l'incorporation du CENG au sein de la fédération, cela permettra d'ouvrir des nouveaux dialogues entre les différents partenaires en leur présentant l'implication des différentes institutions en métropole et les échanges qui pourraient tout aussi bien se mettre en place en Guyane.

Il est envisageable de réaliser une première mission en Guyane qui permettrait au CEN métropole de se rendre compte de la situation sur place. Suite à cette mission, la délégation de la fédération pourrait venir à son tour, garantie par son expérience la pertinence des orientations prises par le CENG et aiderait à la consolidation des partenariats locaux. Comme exemple, le CEN de la Réunion a suivi la même démarche en 2011. Suite à leur adhésion, ils ont décidé d'accueillir ce congrès 2012 dans leur territoire. (*Voir liste des documents dans l'annexe*).

1-3 Séminaire des animateurs zone humide :

Cette année, les membres et partenaires du réseau des zones RAMSAR se sont réunies pour un quatrième séminaire des animateurs Ramsar en France, au Parc Naturel Régional de Brenne, du 15 au 16 novembre 2012. L'objectif de cette rencontre était d'échanger les expériences autour de la désignation et de l'animation des sites Ramsar. Des thèmes ont été spécifiquement abordés tels que :

- ✓ Les acteurs chargés de l'animation des sites Ramsar ;
- ✓ Les échanges d'expériences entre les sites Ramsar ;
- ✓ La promotion des sites Ramsar.



Le territoire d'Outre-mer a été très peu représenté notamment la coordinatrice du CENG et le Délégué Outre-mer au Conservatoire du littoral, Marc Duncombe.

Actuellement, on trouve des sites Ramsar dans 163 pays (www.ramsar.org).

Il a été évoqué que, la zone humide est intimement liée à l'eau et implique directement les utilisateurs (habitants), et indirectement les scientifiques, élus et professionnels. C'est un dispositif créant une solidarité entre le milieu naturel et l'homme. Comme le cas de la Réserve Naturelle de Chérine, en collaboration avec les pisciculteurs et chasseurs, pour la gestion durable de leurs étangs classés zone Ramsar.

Durant ce séminaire, le partage d'expérience a démontré les quelques dispositifs sont déjà mis en place tels que :

- Association Ramsar France (Réseau national à développer au niveau régional), dont l'objectif est de développer les échanges entre les animateurs du site Ramsar et promouvoir l'information et la promotion des actions.
- Charte spécifique pour la zone humide impliquant tous les acteurs concernés (exemple de Camargue)
- Plan national pour la zone humide (sortie prévu en 2013)
- ...

Pour la labélisation d'un site Ramsar, il est essentiel qu'il soit justifié par son importance écologique et avoir la compétence d'une gestion dans le future.

Il en ressort de cet échange, la potentialité importante de la zone humide de Guyane ainsi que le manque d'action potentielle autour de cet enjeu. Cependant, il est opportun de créer un réseau zone humide et de définir des axes de développement pour pouvoir mener des actions communes, spécifiques et concrètes. L'adhésion de ce futur réseau à l'association Ramsar France est aussi envisageable. Des documents plus détaillés sont disponibles au bureau du CENG pour consultation. (*Voir liste bibliographique dans l'annexe*)

1-4 Journée d'Echange Technique et Thématique :

La première JETT a été mise en œuvre du 22 au 23 novembre au Camp Patawa, pour réunir les gardes et s'échanger entre eux sur les thèmes : suivi faune et flore et surveillance. 19 gardes venant des différents espaces naturels (RN, Parc et Site Naturel Protégés) ont participé à cette rencontre. La première journée a été consacrée par la présentation de chaque site et les protocoles de suivi et de surveillance. Ensuite, une visite de la RN de Trésor, a permis aux participants de voir la technique de suivi faune présentée par les gardes de cette réserve. La deuxième journée quant à elle a été réservée à la restitution et à la proposition des thèmes pour la JETT en 2013 tels que :

- Montage de projets (recherche de financement)
- Police (surveillance, outils juridiques, supports des espèces protégées, stratégies de chaque espace naturel protégé pour communiquer sur sa réglementation)
- Protocole de suivis scientifiques (mutualisation protocole, présentation technique du protocole de suivi, présentation cas concrets etc...)
- Gestion de données (saisie, conservation)



- Animations/Sensibilisation (outils communication, outils pédagogiques...)
- « Gestion des milieux » (entretien, restauration écologique, aménagement écologique hors accueil public).

Suite à cette rencontre, un répertoire et un forum des gardes sont mis en place. L'adresse du forum est espacesprotegesdeguyane@yahoogroups.fr. Les échanges fonctionnent bien et le nombre d'adhérent à ce forum augmente aussi. Une mutualisation des actions a eu lieu au Pripri de Yiyi, du 21 au 22 décembre 2012, où 8 gardes ont renforcé l'équipe de ce site pour défricher les Moukou moukou.

2- Formations :

Dans le cadre de la mission du CENG, des formations et des compagnonnages ont été mis en place, organisés par l'ATEN/TEMEUM. Au niveau interne, la mutualisation des actions a été marquée par une journée d'échange thématique.

2-1 Formation SIG :

Suite à une forte demande venant des gestionnaires d'espaces naturels de Guyane, TEMEUM en collaboration avec le CENG avaient mis en place une formation sur les Systèmes d'Informations Géographiques du 23 au 25 janvier 2012. Les agents sont couramment amenés à travailler avec des outils cartographiques type GPS, et ces données ne sont pas traitées faute de compétence au sein des structures. En collaboration avec l'IRD, 09 agents en provenance de 06 structures ont bénéficié de cette formation, notamment, la RNR Trésor, la RNN du Grand Connétable, la Mairie de Sinnamary, la SEPANGUY, le PNRG et la Mairie de Matoury/ONF ; ainsi, les objectifs de cette formation ont été atteints.

A la suite de cette formation, chaque agent formé est capable d'analyser lui-même les données géographiques que dispose l'espace naturel dont il dépend. Dorénavant, cet outil facilite le suivi écologique mis en place dans chaque structure gestionnaire d'espaces naturels.

2-2 Commissionnement :

Chaque année, le turn-over et le manque de compétence en matière de police de l'environnement, a favorisé cette demande de formation lors de la remonté de besoin en 2011. En collaboration avec TEMEUM, 05 agents issus de 03 structures ont bénéficiés de cette formation notamment, la RNN de marais de Kaw-Roura, l'association Kwata et la RNN des Nouragues. La formation était organisée du 05 au 15 novembre 2012 en Guyane. Elle a été une réussite, enrichissante et répondait aux attentes de tous les

participants. A présent, le nombre des agents commissionnés a augmenté puisque tous les participants ont réussi leur examen.

2-3 Notion d'hydrologie : Fonctionnement des écosystèmes aquatiques en Guyane

C'est une formation mise en place par l'ONEMA, destinée au personnel de leur établissement et qui a été proposée aux gestionnaires d'espaces naturels de Guyane. Les objectifs de la formation étaient :

- identifier les groupes taxonomiques essentiels
- reconnaître les principales espèces endémiques voire introduites (poissons et invertébrés)
- comprendre les relations entre les différentes composantes des écosystèmes
- décrire les éléments de caractérisation de dysfonctionnement écologiques
- apprécier les risques de non atteinte des objectifs DCE.

Vue l'importance de ce thème, nombreux gestionnaires ont manifesté leurs intérêts de suivre le stage. Malheureusement, les places disponibles étaient limitées (02 places sur 13 inscrites). La formation a eu lieu du 26 au 30 novembre, en Guyane et 03 agents ont pu profiter de cette formation (la RNN de marais de Kaw-Roura, du PAG et de la RNN d'Amana). Des retours soulevés par certains participants, disant que la durée de la formation était assez courte pour un volume de matière à retenir. Pour un débutant, la taxonomie était assez difficile à suivre. Néanmoins, le besoin de refaire la formation a été maintenu et l'ONEMA devrait satisfaire les agents en liste d'attente pour 2013.

3- Communication :

- Site internet

Un prestataire de l'entreprise Netactions a répondu favorablement à la création de ce site. La mise en place de celui-ci est en cours. Un plan du site a été présenté au prestataire pour pouvoir commencer le travail. La sortie du premier jet est prévue fin février et la livraison en mars. En attendant, une fiche de présentation du CENG a été mise en ligne sur le site du GRAINE et Blada.

- Panneau d'exposition

Les panneaux du CENG ont été exposés dans les locaux des structures membres, notamment la Réserve Naturel de Trésor, La Réserve Naturelle d'Amana, et autres. Ils étaient aussi exposés à l'occasion de la fête de la nature et les ateliers organisés par le CNFPT lors d'une rencontre territoriale Antilles Guyane réunissant 350 élus, pour échanger sur des actualités liés aux problématiques de nos territoires et par le

GRAINE lors d'une rencontre régionale sur l'interculturalité des acteurs environnementaux en Guyane accueillant divers acteurs.

TEMEUM :

Comme convenu dans la convention de partenariat, les rôles du référent TeMeUM dans toutes les régions sont :

- connaître son réseau professionnel ;
- diffuser l'information dans le réseau (donner les éléments de contexte sur les projets qui sont présentés sans accompagnement ou directement d'un acteur du réseau vers la coordination (appel à projet)) ;
- créer, maintenir et développer la mobilisation de son réseau ;
- mettre en place des projets en mobilisant les personnes ressources de son réseau et gérer les étapes administratives.

Cette année, des actions ont été menées en partenariat avec le programme suite à la mobilisation locale du référent et les gestionnaires. Trois rapports trimestriels ont été présentés pour le renouvellement de la convention de partenariat. La remontée des besoins a eu lieu en avril 2012 et quelques formations ont été retenues pour l'année 2013. Trois micro-projets ont été parrainés pour une demande de financement qui sera validé par le COPIL et diffusés en mars 2013. (*Voir Annexe liste des formations et micro-projet en Guyane*).

1- Budget 2012 :

✓ **Financement DEAL :**

La subvention de la DEAL nous a été attribuée pour l'animation et la structuration du réseau. Une convention de trois ans a été signée, dont 30% (29 331,90€) sera versé chaque année. Pour l'année 2012, cette dotation a été virée sur notre compte au mois de juin et le bureau a commencé à être fonctionnel vers la fin du mois de septembre.

✓ **Subvention TEMEUM/FCEN :**

Une convention de partenariat a été signée avec l'ATEN à titre de référent local TEMEUM. Cette convention attribue à l'association, une rémunération à raison de 1,5 jours par mois et à hauteur de 350€ TTC/jour de travail effectivement réalisé. Le règlement est fait chaque trimestre suite à une présentation de rapport d'activité et frais de mission.

La Fédération des CEN nous rembourse des frais de compagnonnage moyennant d'une convention de partenariat à chaque mission.

✓ **Cotisation annuelle :**

La cotisation annuelle est de 50€ par structure adhérente et une contribution a été fixée à 200€ par espace ; Ce qui donne un total de 2550€. Toutefois, deux structures membres n'ont pas été à jour de leur cotisation et cinq espaces n'ont pas payé leurs contributions au cours de l'année 2012. Suivant la procédure administrative de ces structures, un Procès-Verbal de validation nous a été exigé pour le paiement. Malheureusement, ce PV n'a pas été établi. Cette question sera peut-être à revoir pour l'année 2013.

